

05/04/2023 à 12:34

Azzédine Taïbi , Roland Bruno

SOCIÉTÉ

Pollution sonore : des élus locaux appellent à « mettre fin aux dérives des jets privés et hélicoptères »

TRIBUNE. Azzédine Taïbi, maire de Stains en Seine-Saint-Denis et Roland Bruno, maire de Ramatuelle dans le Var, concernés par les couloirs d'aviation et la pollution sonore plaident pour mettre fin aux dérives des jets privés, allant dans le sens de la proposition de loi du député écologiste Julien Bayou.



Photo d'illustration. © ALAIN FULCONIS / AFP

Voici leur tribune : « La croissance du trafic aérien génère des pollutions sonores devenues insupportables et source de souffrance pour les riverains qui vivent sous les couloirs aériens des aéroports. Ces pollutions, de jour comme de nuit, ont un impact sur la qualité de la vie, la santé physique et psychique et sur l'environnement.

Tout sépare les villes de Stains (Ile-de-France) et de Ramatuelle (Var). Elles ne partagent pas les mêmes caractéristiques géographiques et sociologiques (densité de population, revenus,

taux de pauvreté) et ont élu des maires de sensibilités politiques différentes. Pourtant le combat contre le bruit, au nom de la santé de nos populations et de la préservation de notre environnement, nous rassemble aujourd'hui autour d'une mesure : limiter le trafic aérien, et en particulier l'utilisation insoutenable du ciel par les plus aisés des plus aisés.

Stains est situé sur le territoire du Bourget, premier aéroport d'aviation d'affaires en Europe dont le trafic a explosé ces dernières années. Entre 2021 et 2022, le nombre de vols [en jets privés](#) au départ de la France a augmenté de 55%.

La prolifération déréglée des jets privés et des hélicoptères rend la vie quotidienne de nos habitants insupportable

De l'autre côté de la France, le territoire du Golfe de Saint-Tropez est devenu le plus grand héliport d'Europe et Ramatuelle est la commune la plus impactée par le nombre de mouvements héliportés. La prolifération déréglée des jets privés et des hélicoptères rend la vie quotidienne de nos habitants insupportable.

En constatant les pollutions sonores dues à l'accroissement du trafic, force est de s'indigner que les intérêts économiques de l'ultra-luxe aient été davantage sacralisés que le droit reconnu à toutes et tous de vivre dans un environnement sonore sain.

Une même souffrance vécue par deux territoires qui trouvent [dans la proposition de loi, portée par le député écologiste Julien Bayou](#) à l'Assemblée nationale pour interdire les vols en jets privés, un signal fort au nom de l'intérêt général et de la sobriété qui doit s'imposer également aux plus privilégiés.

À leur échelle, nos communes prennent chacune leurs responsabilités dans la lutte contre le réchauffement climatique. La ville de Stains a adopté un plan climat communal regroupant un ensemble de mesures visant notamment à réduire les émissions de Co² et à préserver des conditions de vie de qualité pour ses habitants. Le littoral de Ramatuelle illustre depuis plusieurs décennies les principes du développement soutenable : paysage encore rural, bâtiments bioclimatiques, chaudières collectives au

bois, éco-hameau, et renaturation complète de la plage de Pampelonne. Ces démarches seraient vaines si certains sont exemptés de tout effort.

Car à l'heure du dérèglement climatique, les efforts doivent être consentis par tous. C'est à cette seule condition que l'acceptabilité sociale de la transition écologique et énergétique sera assurée.

La nécessaire décroissance du trafic aérien devrait s'imposer comme une évidence tant en France qu'en Europe. Elle trouve déjà un écho aux Pays-Bas dont l'aéroport principal vient d'annoncer une interdiction des jets privés afin de lutter contre le bruit.

La nécessaire décroissance du trafic aérien devrait s'imposer comme une évidence tant en France qu'en Europe

C'est une mesure de santé publique (d'après l'observatoire du bruit en Ile-de-France, les Stanois-es perdent plus de 21 mois d'espérance de vie en bonne santé) autant qu'une mesure environnementale et de justice sociale. Les caprices des plus riches privent les riverain-es de Stains d'une partie de leur territoire. Ce sont des friches rendues non-habitables à Stains alors que les tensions de logements touchent toute l'Ile-de-France.

À Ramatuelle la banalisation du transport par hélicoptère impacte et dégrade l'ensemble de son territoire et freine une politique ambitieuse en matière de transition écologique.

Nos habitants ne peuvent plus continuer à payer, souvent au prix de leur santé, les effets délétères des pollutions engendrées par des usages devenus anachroniques au XXIème siècle. »•